

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN/ESCHAU Environnement

Chantier nature sur le site des Hertenmatten



La première mare creusée en mars 2017 accueille déjà 15 espèces différentes de libellules. Photo archives DNA/G.I.M.

Le Conservatoire des sites alsaciens (CSA) invite le public à participer bénévolement aux travaux d'entretien sur le site des Hertenmatten, situés sur les bords communaux d'Illkirch-Graffenstaden (90% de la surface) et d'Eschau (10% de la surface), samedi 22 février à 9h et/ou 14h. Le rendez-vous est fixé sur le parking de l'abbatiale Saint-Trophime (rue de la 1^{ère}-Division-Blindée), à Eschau.

La gestion de ce site a été confiée au Conservatoire des

sites alsaciens (CSA), dont les missions sont de protéger les milieux naturels sensibles. Au programme de la journée, à laquelle participera également l'association Eschau-Nature : l'entretien des haies, des mares et la lutte contre les plantes invasives.

Inscriptions : 03 89 83 34 10 ou 06 87 59 04 84. Courriel : antenne.bas-rhin@conservatoire-sites-alsaciens.eu
Auprès de Michel Wagner au 06 79 83 43 81.

L'AGENDA

OSTWALD

Collecte de sang LUNDI 17 FÉVRIER. L'établissement Français du Sang - Grand Est organise une collecte de don du sang le dimanche 17 février de 17h à 20h au centre sportif et de loisirs, 6 quai Heydt, à Ostwald. Gratuit, renseignements au 03 88 66 84 32, mairie@ostwald.fr

LINGOLSHEIM

Tournoi de belote AUJOURD'HUI. Un tournoi de belote aura lieu le samedi 15 février à partir de 14h, à l'Amitié, 19 rue de Geispolsheim à Lingolsheim. Renseignements et inscriptions : 07 67 40 59 69 et sur place le jour du tournoi de 13h à 14h. Petite restauration et buvette. Participation : 8 €. Prix aux quatre premiers au prorata des participants, lots de consolation. Places limitées à 72 participants.

PLOBSHEIM

Pêcheurs DIMANCHE 16 FÉVRIER. L'APMA de Plobsheim tiendra son assemblée générale dimanche 16 février à 10h, au chalet des Pêcheurs, rue des Cersiers.

OBERSCHAEFFOLSHEIM

Thé dansant DIMANCHE 16 FÉVRIER. L'association Issilaba organise un thé dansant dimanche 16 février de 15h à 18h30 au foyer Saint-Ulrich, rue de la

Mairie à Oberschaeffolsheim. Animation assurée par Franck et les canotiers. Tarif : 10€. Rens. 06 87 19 52 12.

ESCHAU

Randonnée DIMANCHE 16 FÉVRIER. Le Pas Santé organise une randonnée au départ de l'église Saints-Pierre-et-Paul à Rosheim à 9h le dimanche 16 février. Renseignements : 06 30 07 77 30 ou michelgruber1@aol.com

Marche nordique

LUNDI 17 FÉVRIER. Le Pas Santé propose une marche nordique le lundi 17 février à 8h30 au départ de la mairie de Plobsheim. Renseignements au 06 73 63 79 60, hubi@estvideo.fr

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Atelier de restauration de livres anciens INSCRIPTION POUR LE LUNDI 17 FÉVRIER. Un atelier de restauration de livres anciens aura lieu les jeudi 20 et vendredi 21 février de 10h à 12h et le mardi 25 février de 16h à 18h à l'atelier de reliure d'art, 2 rue du Gabon à Illkirch-Graffenstaden. Des techniques de reliure, de restauration, de conservation de livres anciens, de dorure sur cuir seront présentées. Participation libre, renseignements au 06 89 57 18 51, Courriel : Atelierdereliure, marchal@gmail.com

est prévu.

LINGOLSHEIM

Liste « Lingolsheim Autrement 2020 » MARDI 25 FÉVRIER. Les candidats de la liste « Lingolsheim Autrement 2020 », menée par Valérie Wackermann, rencontreront les habitants de Lingolsheim durant une réunion publique le mardi 25 février à 20h au gymnase de l'Avenir (salle 1^{re} étage).

ANNIVERSAIRES

Claude Frey, né le 15 février 1937 et domicilié à Eschau, fête aujourd'hui ses 83 ans.

Raymond Trappier, né le 15 février 1935 et domicilié à Eschau, fête aujourd'hui ses 85 ans.

PLOBSHEIM Conseil municipal

Anne-Catherine Weber tire sa révérence

Le vote du budget primitif et les adieux de la maire, Anne-Catherine Weber, auront été les points marquants du dernier conseil de la mandature, à Plobsheim, ce lundi 10 février.

En ouverture des débats, Anne-Catherine Weber a souligné dans un court discours qu'elle présidait sa dernière séance de conseil. Après 19 ans de mandat comme conseillère municipale, puis adjointe et, enfin, maire de la commune, elle a décidé de ne pas figurer sur la liste menée par son adjointe Michèle Leckler.

« J'ai exercé mes fonctions avec passion, avec toute l'énergie dont j'étais capable et en ayant pour ligne de conduite une gestion économe des deniers publics. Ce mandat a été un honneur pour moi », a-t-elle conclu, sous des applaudissements nourris.

L'impression « d'être prise entre le marteau et l'enclume »

Revenant à l'ordre du jour, le conseil municipal a examiné le budget primitif de la commune, dont le total général s'élève à 9 507 000 €, avec un budget d'investissement de 6 537 000 €, essentiellement consacré à la finalisation du groupe scolaire (DNA du 30 janvier 2020). « Nous avons fait le choix de voter le budget maintenant, afin que la prochaine mandature débute dans les meilleures conditions possible, sans avoir à se soucier du budget », a déclaré la maire.

Le conseiller d'opposition



L'éclairage public, rue de l'Église, sera mis aux normes. Ailleurs dans la commune, les « têtes de lampes » de 87 luminaires seront remplacées par des LED. Photo DNA/G.I.M.

Jean-Paul Gauffillet a « pris acte », mais considéré que « c'est quelque part hypocrite dans la mesure où il n'y a qu'une seule liste aujourd'hui ». Une remarque qui a fait sortir de ses gonds Anne-Catherine Weber. « Parler d'hypocrisie est particulièrement mal venu dans votre bouche. S'il est vrai qu'une seule liste est en lice à jour, une seconde peut très bien faire acte de candidature avant le 27 février ». Le budget sera finalement voté à l'unanimité moins quatre abstentions.

Les débats se sont poursuivis plus sereinement, avec notamment le vote à l'unanimité du maintien des taux d'imposition. La rénovation de l'éclairage public pour un montant de 81 000 € (dont 65 000 € d'ai-

des publiques) sera également approuvée à l'unanimité. L'agrandissement et la rénovation des ateliers municipaux pour un montant de 89 000 € (dont 36 000 € d'aides publiques) ont, quant à eux, été votés à l'unanimité, moins deux abstentions.

Évoqué dans les points divers, l'entretien des chemins communaux est, pour Anne-Catherine Weber, l'exemple même du problème récurrent que la municipalité ne peut résoudre à elle seule, faute de moyens. Elle dit comprendre ses administrés, tout en précisant que « la commune n'a pas 200 000 € à mettre sur la table, chaque année, pour entretenir les chemins communaux. La solution doit être trouvée en

partenariat avec l'Eurométopole », explique-t-elle en substance, « heureuse de ne plus avoir à entendre parler du sujet ». L'occasion d'évoquer, une nouvelle fois, la désagréable impression « d'être prise entre le marteau et l'enclume », motif pour lequel elle jette l'éponge.

En cette fin de séance, Michèle Leckler s'est éclipisée, pour revenir avec un bouquet de fleurs. L'ensemble du conseil s'est alors levé, pour faire une ovation à Anne-Catherine Weber. « Je suis fière de mon mandat », a-t-elle glissé. Des projets après le 22 mars ? « Je vais prendre deux semaines de vacances ». Méritées, sans nul doute.

G.I.M.

GEISPOLSHEIM Théâtre alsacien

La chute de Haselnuss

La troupe de théâtre de la chorale Sainte-Cécile de Geispolsheim Village prépare sa nouvelle pièce, *Zü anständigi Manner hän ai e Verfallsdätum* (Les gens bien ont aussi une date de péremption), comédie en trois actes de Beate Irmsch.

C'est l'heure des dernières répétitions. Les acteurs butent encore sur quelques en-

chaînements, mais le murmure continu des deux souffleurs, qui déclament le texte, les aident et les rassurent.

Dans la salle, Gilbert, le metteur en scène, suit avec attention, corrigeant l'intonation et le jeu. Sur scène, l'ambiance est encore détendue : un fou rire secoue bientôt toute la troupe lors de la mise au point d'une séquence particulièrement cocasse.

Lorsque le décor sera instal-

lé, Gilbert pourra effectuer les derniers réglages. Pour les acteurs, ce sera le signe que le soir de la première approche et, même s'ils se préparent au mieux, le trac subsiste.

Le théâtre est un spectacle vivant : même si on a peaufiné au mieux les détails, tout peut arriver lors d'une représentation.

La pièce choisie par la troupe de théâtre de la chorale Sainte-Cécile met en scène Gaston

Haselnuss, maire et restaurateur du village, un arrogant personnage aimant jouer au moralisateur. Personne n'ose le défier. Il s'apprete à fêter en grande pompe le jubilé de ses 25 années au service de la commune.

Parmi les invités : le sous-préfet et madame, l'évêque en personne qui doit présider la grand-messe. Un célèbre plasticien va même réaliser un buste à l'effigie du maire.

Une photo compromettante

Cependant, la veille de ce grand jour, un malencontreux contrôle de vitesse vire au drame. Une photo compromettante jointe au dossier de la gendarmerie va semer le trouble. Une aubaine pour la femme de Gaston Haselnuss et sa mère, qui vont échauffer une douce vengeance.

En début de soirée la chorale présentera quelques morceaux de son répertoire.

B.B.

L'espace Malraux, les vendredis 6 et 13 mars à 20h15, les samedis 7 et 14 mars à 20h15 et les dimanches 8 et 15 mars à 14h30. Tarif : 9€, dont 1 € reversé à Caritas Alsace. Réservations auprès de Gilbert Huber au 03 88 68 85 36 de 17h à 19h ou par courriel : gmchuber@gmail.com



La troupe au complet, acteurs, metteur en scène et souffleurs. Photo DNA